

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>			
Compagnie de gendarmerie départementale d'Abbeville			
BTA ST-VALERY-SUR-SOMME			
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
00369	00260	2024	

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****VICTIME**

Nmr pièce

N° feuillet

1 / 2

Le jeudi 21 mars 2024 à 15 heures 45 minutes.

Nous soussigné Gendarme Maxime BONNE, Agent de Police Judiciaire en résidence à ST VALERY SUR SOMME 80230

Sous le contrôle de l'Adjudant-chef Fabrice VANDEWEGHE, Officier de Police Judiciaire en résidence à ST VALERY SUR SOMME 80230

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-6 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à ST VALERY SUR SOMME 80230, rapportons les opérations suivantes :

<b>IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME</b>			
Sexe	Nom	Prénom	
M	<b>LEJEUNE</b>	<b>Denis</b>	
Situation de famille	Epoux	Validité état-civil	
Marié(e)		Identité confirmée	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
10/09/1953	PERONNE 80200	France	80620
Adresse	73 Avenue Victor Hugo Brighton		
Commune résidence et Code Postal	Pays	INSEE	
CAYEUX SUR MER 80410	France	80182	
N° de téléphone	N° tph portable	Profession	Nationalité
	06.10.13.90.71	RETRAITE	Française
e-m@il			Fax
Consentement Portalis	non		

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant : 06.10.13.90.71

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

**ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.

- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.

- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

**La personne entendue****L'Agent de Police Judiciaire**

**ÉVALUATION PERSONNALISÉE**

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Gendarme Maxime BONNE, Agent de Police Judiciaire en résidence à ST VALERY SUR SOMME 80230, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre, à ce stade  
La personne entendue est informée qu'à tout moment de l'audition, une nouvelle évaluation et des mesures de protection pourront être décidées, à sa demande ou à notre initiative.

**AUDITION**

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour au sein de votre unité afin de déposer plainte pour des faits d'escroquerie sur ma personne.

Hier j'ai reçu un sms du numéro de téléphone +336/80/38/00/98 se faisant passer pour ma fille et demandant de la contacter au +337/56/88/27/24. La personne disait qu'elle avait cassé son téléphone, et qu'elle avait une grosse facture à payer. Mon épouse et moi n'avons pas fait attention et nous sommes rentrés dans le jeu. Nous n'avons pas fait attention car en ce moment la situation est compliquée pour notre fille.

Dans les échanges de SMS la personne nous a demandé d'envoyer rapidement la somme de 2187,99 euros par virement bancaire. Nous avons effectué le virement sans faire attention.

C'est cette nuit en plein sommeil que nous sommes dit d'un coup qu'il s'agissait d'une arnaque.

Ce matin j'ai appelé directement ma fille qui m'a bien confirmé qu'elle n'était pas à l'origine de tout cela. J'ai ensuite appelé ma banque pour faire opposition. Le nécessaire a été fait, et notre banque va tenter de récupérer les fonds.

Concernant les coordonnées bancaire ou j'ai effectué le virement, il s'agit :

banque PARIS BAS – IBAN GB20 REVO 0099 7091 3406 39 – BIC REVOGB21

Je vous remets les éléments du virement que j'ai effectué, ainsi que les échanges de SMS.

Je n'ai rien d'autre à rajouter, je dépose plainte pour les faits. Je vais transmettre ce présent dépôt de plainte à ma banque.

Suite à ma demande, je reconnais recevoir copie de mon audition conformément aux dispositions de l'article 15-3 du Code de Procédure Pénale.

Je reconnais également recevoir un récépissé de plainte.

Je reconnais avoir été informé de mon droit à indemnisation et de ma possibilité de saisir un service ou une association d'aide aux victimes.

Je suis avisé que j'ai la possibilité de demander des dommages et intérêts en me constituant partie civile dès maintenant, conformément aux dispositions de l'article 420-1 du C.P.P.

Je prends note qu'il m'est possible d'obtenir gratuitement toute information nécessaire pour l'exercice de mes droits auprès de l'association d'aide aux victimes suivante :

- à TJ AMIENS – BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES – AYL F POLE JUSTICE - 03/22/82/45/87

Je ne désire pas user de ce droit pour le moment et je me réserve la possibilité de revenir sur ma décision ultérieurement.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A ST VALERY SUR SOMME 80230, le 21 mars 2024 à 16 heures 15 minutes.

**La personne entendue**



**L'Agent de Police Judiciaire**

